

Condamnation de 7 manifestants anti-3è mandat à Kindia : le FNDC regrette le manque de courage des magistrats

Le samedi 04 mai 2019, des militants de la démocratie ont été injustement arrêtés, violentés et brutalisés lors de la marche pacifique contre le troisième mandat dans la ville de Kindia à l'initiative du Front National pour la Défense de la constitution.

Hier mardi 07 mai 2019, la coordination du FNDC a été surprise de la condamnation de sept (7) de ses membres par le tribunal de première instance de Kindia. Une parodie de justice de trop.

La coordination du FNDC regrette le manque de courage des magistrats à dire le droit pour faire valoir l'indépendance de la justice guinéenne et mériter ainsi la confiance des citoyens.

La coordination du FNDC rassure les militants de la démocratie que ses avocats ont interjeté appel de la décision du tribunal première instance de Kindia auprès de la cour d'appel de Conakry.

La coordination du FNDC informe les citoyens qu'elle n'a pas encore de nouvelle de Mamady Kaback BANGOURA depuis son arrestation le samedi 04 mai 2019. Elle déplore le silence des juges du tribunal de première instance de Kindia qui auraient dû se précipiter d'ouvrir une information judiciaire sur cette disparition que pour condamner des innocents.

La coordination du FNDC demande au peuple de Guinée à rester mobilisé pour exiger la libération des militants de la démocratie.

La coordination Nationale

Ibrahima DIALLO